

Réunion du 25 octobre juin 2018 – conseil d'administration du CBWSL

Présents : Claude Baudoux, Genviève Danheux, Danette Nuyens, Christian Dexhorez, Marie-Thérèse de Ville de Goyet, Philippe Taymans

Excusés : Thérèse Mayer

Minutes de la réunion

Comité : Gerrit Eerdmans donne sa démission, effet immédiat et quitte la réunion. Le comité (= conseil d'administration) prend acte. A l'unanimité générale des présents, Serge Seine est accepté comme membre du comité. Il reprendra le flambeau laissé par Gerrit.

Formation : des séances de formation au programme de dépouillement des résultats des tournois (BriTay) et aux bridgemates seront organisées dès la mi-novembre 2018. Ces séances dureront chacune environ une heure et auront lieu après les tournois du lundi et du jeudi (sur place). Il y aura autant de séances que nécessaire, afin que chaque administrateur puisse, au besoin, s'occuper de l'encodage et gérer les incidents qui surviennent de temps à autre avec les bridgemates.

Salle du jeudi : Claude mentionne le problème des tables non carrées (les tables sont regroupées par deux). Il n'est pas possible d'éliminer la moitié des tables vu que d'autres clubs ont parfois besoin de l'ensemble des tables pour leurs activités. D'autre part, il est exclu d'empiler les tables inutiles. Pratiquement, les tournois du jeudi devraient pour l'instant se limiter à dix tables. A priori il n'y a pas d'autre local communal disponible les jeudis après-midi. Nous allons cependant faire des recherches sur plusieurs front :

- Vérifier si réellement le pavillon de Roodebeek n'est pas libre (voire en partie comme le lundi) pour y jouer les jeudis (**action Philippe**).
- Occupation de la salle Shalom ? (rue Mayol) (**action Christian**)
- Autre : les idées des membres du CBWSL sont les bienvenues !

Assurance : notre club n'a pas d'assurance particulière. S'enquérir de ce que la commune couvre (**action Philippe**), demander à la LBF ce qu'il en est des autres clubs (**action Philippe**) et auprès de notre banque Axa (**action Serge** : contacter Maria Alata au 02 732 18 15)

Subsides communaux : c'est la période où la commune demande les informations nécessaires pour l'octroi de subsides annuels (**action Philippe et Frédéric Jourdain**).

Fête du club : l'annonce officielle n'avait pas encore été faite (et pour cause, le comité n'avait encore rien approuvé), que déjà certains membres émettaient des avis négatifs sur la date éventuelle, la fusion des fêtes, le fait que les gens qui jouent le lundi ne connaissent pas ceux qui jouent le jeudi etc... Le comité a cependant pris les décisions suivantes : il n'y aura qu'une fête, commune aux joueurs des deux tournois (pour information, près de 50 % des joueurs du CBWSL jouent à la fois le lundi et le jeudi chez nous). Cela permettra en plus aux bridgeurs du lundi de rencontrer ceux du jeudi et vice-versa. Notons que plusieurs « joueurs du jeudi » ont récemment exprimé le désir de venir jouer le lundi. La date est fixée en 2019, afin que la comptabilité 2018 soit totalement clôturée (ce qui n'était pas le cas précédemment, et a causé des soucis lors de la fusion). Ce sera le **lundi 18 mars 2019** : après le tournoi dont la durée ne sera pas écourtée (inscriptions obligatoires, max 12 tables), remise des prix et drink habituel, **suivi d'un repas** sur place (inscriptions obligatoires, max 80

personnes), dont le club prendra en charge la moitié des coûts. Un courriel à l'attention de tous les membres sera envoyé début 2019 pour le démarrage des inscriptions.

Gérance des inscriptions : dorénavant, trois personnes (comme le lundi) gèreront les inscriptions au tournoi du jeudi : une qui notera les inscriptions sur le formulaire, une seconde qui encaissera les droits de table et une troisième à l'ordinateur. Deux tables seront placées plus près de la porte d'entrée, de façon à ce que tous les joueurs entrants passent **d'abord** à l'inscription. Le comité insiste pour que tous les joueurs participants se présentent avant **13h50**. Ceci permettra d'une part au préposé à l'ordinateur de terminer la préparation du tournoi, pendant que les deux autres clôturent la caisse (nous avons constaté à quelques reprises un « trou » dans la caisse suite à un non paiement des droits de table) et ainsi de commencer le tournoi à 14h.

Renouvellement des locations des salles : c'est également la période de demande du renouvellement des locations du pavillon de Roodebeek et de la maison des Associations. (**action philippe**).

Gestion de la liste des membres : la « bible » est la liste, informatisée dans le programme de dépouillement des tournois (BriTay). Tout changement, ajout, retrait, doit impérativement passer par le programme. Nous rappelons (cela avait déjà été demandé il y a quelques mois) à tous les membres que la liste en question, est mise à jour de façon trimestrielle sur le site Internet du club (www.cbwsl.be), et mentionne nom et numéro(s) de téléphone, sans plus.

Affiliation à la LBF : l'affiliation à la ligue est de 25 euros annuellement et l'affilié reçoit le Bridge Info (parution trimestrielle). Il n'y a aucun autre avantage pratique. Rappel aussi que depuis le 5 septembre, et afin d'être en ordre vis à vis de la fédération, nos statuts spécifient à présent que l'affiliation va de paire avec le statut de membre adhérent, les non affiliés devant membres visiteurs, ceci jusqu'à nouvel ordre (nous attendons le feedback des la ligue à ce sujet).

Durée des « tours » d'un tournoi : nous allons remettre en route le chronomètre (intégré au programme de dépouillement - **action Philippe**) : un premier signal musical sera émis deux minutes avant la fin du tour, un second à la fin du tour, ce dernier déclenchant (**et pas avant !**) le déplacement des paires entre les tables pour le démarrage du tour suivant. Pour rappel, la durée officielle admise pour jouer une donne est de 7'30'', donc par exemple 30' pour un tour de quatre donnes. Nous rajoutons 1' par donne lors du premier (et parfois second) tour pour l'encodage des diagrammes. En cas de retard à une table, nous tolérons que la dernière donne soit jouée, pour autant que les enchères soient terminées au moment du changement.

Compte bancaire du club : Serge Seine sera rajouté comme mandataire du compte Axa et Gerrit supprimé. Serge Seine recevra une carte bancaire du compte (**action Claude**).

Feuilles de marque : pour parer à toute éventualité (matériel informatique qui tombe en panne, incident majeur avec les bridgemates), une provision de feuilles de marque est nécessaire (**action Philippe**).

Prix : la proposition de ne pas attribuer un prix de classement (donc pas le prix de la moyenne ni celui d'encouragement) à une paire ne réalisant pas 50 % est rejetée à l'unanimité.

Ceci clôture la réunion du comité.